



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Séance du Jeudi 5 décembre 2019 - 18h00.

Nombre de membres:	31
Membres absents :	06
Membres présents:	25
Membres avec droit au vote	20

CE - Conseil d'Etablissement

Réunion du Jeudi 5 décembre 2019 à 18h00 – salle André Thévenin

FEUILLE D'ÉMARGEMENT

NOM PRENOM	FONCTION	DROIT de VOTE = 24	ÉMARGEMENT
Yann LORVO <i>Excusé</i> Raphaël BRUCHIST	Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle	OUI	<i>Bruchist</i>
Joachim DE SOUSA	Chef d'Etablissement	OUI	<i>De Sousa</i>
Delphine GUYOMARD	Directrice Administrative et Financière	OUI	<i>Guyomard</i>
Jean-François LAGU	Proviseur Adjoint	OUI	<i>Lagu</i>
María Paz GONZALEZ SUBERO	Proviseure Adjointe	OUI	<i>Subero</i>
Thierry FABIANO	Conseiller Principal d'Education	OUI	<i>Fabiano</i>
Jean-Marc FERRER	Directeur du 1 ^{er} Degré	OUI	<i>Ferrer</i>
María Rosa FRANCESCHINI	Directrice du 1 ^{er} Degré	OUI	<i>Franceschini</i>
Jean-Christophe BENISTAND <i>Céleste de Santa Coloma</i>	Enseignant 1er degré	OUI	<i>Benistand</i>
Anne BOULANGER	Enseignant 4 ^{er} degré	OUI	<i>Boulangier</i>
Gabriella VERRA	Enseignant 1er degré	OUI	<i>Verrea</i>
Didier FOULARD	Enseignant 2nd degré	OUI	<i>Fouillard</i>
Paula SARACINO	Enseignant 2nd degré	OUI	<i>Saracino</i>
Brice LEBRE	Enseignant 2nd degré	OUI	<i>Lebre</i>
Jorge SANCHEZ	Personnel non enseignant	OUI	<i>Sanchez</i>
Selva GALVAN	Personnel non enseignant	OUI	<i>Excusé</i>



NOM PRENOM	FONCTION	DROIT de VOTE = 24	ÉMARGEMENT
Ignacio TEDESCO	Représentant AMICALE	OUI	<i>TeDESCO</i>
Martina BORTHABURU	Représentant AMICALE	OUI	<i>Borthaburu</i>
Florencia AZUBEL	Représentant AMICALE	OUI	<i>Azubel</i>
Paula SCAGLIONE <i>Excusée</i> Verónica BERTON	Représentant AMICALE	OUI	<i>Berton</i>
Valérie DUHAMEL (<i>excusée</i>)	Représentant FRATERNITÉ	OUI	<i>Duhamel</i>
Carlos MATEOS	Représentant FRATERNITÉ	OUI	<i>Mateos</i>
Pablo PEREL	Représentant FRATERNITÉ	OUI	<i>Perel</i>
Chiara GRABENHEIMER - IS2	Élève de Lycée	OUI	<i>Grabenheimer</i>
Magdalena ARIAS -3D	Élève de collège	OUI	<i>Excusée</i>
Julien BOUCHARD	Consul Général de France	NON	<i>Bouchard</i>
Michèle GOUPIL	Conseiller Consulaire	NON	<i>Goupil</i>
Marc JAMIN	Conseiller Consulaire	NON	<i>Jamin</i>
Michel MENINI	Conseiller Consulaire	NON	<i>Menini</i>
Vincent CHEVALIER	Conseiller Consulaire	NON	<i>Chevalier</i>
Patricia PELLEGRINI	Présidente des Anciens Mermoz	NON	<i>Excusée</i>
Azul MOLNAR - TL	Vice-Présidente du CVL	NON	<i>Molnar</i>

Monsieur le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Établissement à 18h05 et remercie tous les membres pour leur présence.

Le secrétariat est assuré par Mme. Belén Sirimarco et Mme. Martina Borthaburu (représentante de l'association des parents d'élèves Amicale).

M. Foulard, représentant du corps des enseignants demande la parole pour lire la déclaration liminaire des représentants des personnels de l'enseignement FSU:

Déclaration liminaire au conseil d'établissement du 5/12/2019

Nous participons à ce CE, bien que nous soyons en grève aujourd'hui pour nous opposer au projet de retraite par points qui est une nouvelle attaque emblématique contre les salariés. Il remet en cause le système solidaire et intergénérationnel par répartition et porte de lourdes menaces, notamment pour les personnels enseignants et d'éducation.

Dans le même temps, à l'étranger, les premières mesures de la réforme ne permettent pas d'assurer la pérennité du service public d'éducation dans le réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Au contraire, elles vont toutes dans le sens d'une privatisation à marche forcée qui conduira à terme à la destruction du réseau de l'Agence : fermetures de postes de fonctionnaires, multiplication des écoles partenaires, formation au rabais pour les personnels non-titulaires.

Dans notre établissement, l'absence de prise en considération des demandes des personnels et le non-respect des textes de l'AEFE est devenu la règle. Ces méthodes ne sont pas acceptables. Elles sont dangereuses, car viendra très vite le moment où tout échange sera rompu, où toute implication sera remise en cause. Cette attitude ne doit pas être une posture qui s'éternise, encore moins une méthode de travail.

Les représentants des personnels FSU

Mme Guyomard, DAF du lycée J. Mermoz, intervient car elle est surprise d'entendre M. Foulard, lecteur de cette déclaration liminaire au nom des représentants des personnels FSU, se dire "gréviste", alors qu'il ne s'est pas déclaré officiellement gréviste. A cette remarque M. Foulard répond qu'il ne s'est pas déclaré en grève car comme M. Lagu, Proviseur Adjoint, le lui avait confirmé, les épreuves integradoras du système Argentin ne font pas parties de ses obligations de service par rapport à la France et que quand on ne travaille pas on n'est pas censé se déclarer "gréviste". Le proviseur répond qu'il a pourtant travaillé et qu'il le remercie d'avoir maintenu son "integradora" à la date qu'il avait préalablement acceptée. D'autres collègues ont reporté ces dates liées à notre double système.

Le Proviseur rappelle l'ordre du jour qui est adopté par les membres du Conseil d'Établissement à l'unanimité.

Le Compte Rendu de la séance du 2^{ème} Conseil d'Établissement du 20.08.2019 est adopté à l'unanimité des membres. Le Procès-Verbal sera publié sur le site

<http://lyceemermoz.edu.ar/m10/index.php/informationsfr/pv-conseil-d-etablissement>

ORDRE DU JOUR :

- 1) La rentrée 2020 : Eléments actuels
- 2) Présentation du budget 2020 (Mermoz et Mutualisation).
- 3) Règlement intérieur Secondaire (quelques modifications).
- 4) Bilan de la vie scolaire
- 5) Mobilité AEF.
- 6) PFCP 2020.
- 7) Bilan des voyages scolaires (Paris –Alpe-San Juan) Projets de voyage 2020 ?
- 8) Points divers

Point 1) La rentrée 2020 : Eléments actuels

- **Effectifs prévus pour 2020** : Le Proviseur dit que l'idéal serait d'avoir 1450 mais ce chiffre ne se réalise jamais. Un chiffre optimiste mais réalisable serait 1440. Le budget 2020 a été prévu avec un effectif de 1425 élèves.

Question d'Amicale, les inscriptions ont toutes été payées ? Non, il y a toujours des inscriptions qui se confirment au mois de février.

Les élèves qui viennent de Martinez doivent-ils payer l'inscription ? Oui, sauf les élèves qui rentrent en 2^{nde}.

- **Structure pédagogique** : Au primaire il n'y a pas de changements. Il y a toujours 4 classes par niveau. En 2020 le dispositif « plus de d'enseignement en français » se met en place pour le dernier niveau du CM2. Toute les classes élémentaires auront donc toutes le même fonctionnement.

Au secondaire un changement considérable se verra au niveau des classes de 1^{ère}, qui entrent dans la réforme du Baccalauréat 2021. Les élèves ont dû choisir 3 spécialités parmi les 8 proposées plus 1 matière optionnelle pour celles et ceux qui le souhaitent. Tout le monde devra suivre un tronc commun. Ces élèves auront donc un EDT très chargé pour l'année 2020.

Point 2) Présentation du budget 2020 (Mermoz et Mutualisation).

Le budget 2020 a été élaboré sur une base de 1425 élèves inscrits : une hypothèse réaliste au regard des prévisions annoncées antérieurement par le proviseur.

L'augmentation des droits de scolarité a été annoncée en AG aux parents d'élèves le 20 septembre dernier. Une trentaine de parents étaient présents.

Pour information, les lycées privés concurrentiels de la ville de Buenos Aires affichent des augmentations de l'ordre de 70%.

Cette augmentation répond à plusieurs impératifs :

- En 2018 et 2019, les augmentations arrêtées étaient bien moindres que l'inflation. Sans investissement majeur, l'établissement a pu faire face. Néanmoins, à ce jour, le niveau de trésorerie est en très forte diminution et nous ne pouvons plus suivre ce rythme. Il est donc urgent de rétablir un niveau de trésorerie raisonnable pour faire face aux charges courantes, notamment les salaires et les contrats et la viabilisation.
 - De nouveaux investissements sont requis notamment dans le cadre de la réforme du bac. Par ailleurs, l'établissement est riche de nouveaux projets mis en place par les équipes éducatives que ce soit au primaire comme au secondaire. L'augmentation des crédits pédagogiques et des investissements numériques sera une des priorités du budget 2020.
 - Le projet immobilier pour la construction d'un nouveau bâtiment élémentaire sera réactivé courant 2020 en fonction de la situation économique de l'Argentine.
- Pour rappel, le budget présenté est un prévisionnel transmis à l'AEFE début octobre et validé par le conseil d'administration du 26 novembre 2019.

Depuis 2016, pour être en conformité avec la GBCP et les exigences de la LOLF, les dépenses du budget sont présentées selon 3 blocs :

- Excellence éducative
- Accompagner et faire vivre le réseau
- Modernisation et immobilier

Les recettes sont de 2 types :

- Recettes propres
- Financement de l'Etat

Le budget présenté est **un budget équilibré en recettes et dépenses.**

RECETTES

Un total de 607 098 206 millions de pesos, soit une augmentation de 59 % par rapport au budget 2019 (9 895 700 €).

Les recettes propres augmentent de 63% alors que les recettes provenant de subvention de l'État français n'augmentent que de 32%.

Les recettes propres :

Les frais de scolarité augmentent de 50 % sur chaque niveau :

- Maternelle : 276 000
- Élémentaire : 280 500
- Collège : 295 500
- Lycée : 325 500

Les frais de scolarité représentent – hors les bourses scolaires – 83 % des recettes

DPI

Les DPI augmentent de 33% et passent de 30 000 à 40 000 AR\$

Les droits d'examen augmentent également de 45 %

DNB – 2 320 AR\$

EABG – 5 075 AR\$

Bac – 10 875 AR\$

Les frais de demi-pension augmentent de 40%

246 pesos pour le déjeuner maternelle et 49 pesos pour le goûter et 323 pesos pour les autres niveaux

Autres produits annexes

- Les voyages, la vente des calculatrices et les manuels numériques
- Les activités périscolaires

Prestations de services : les intérêts moratoires qui sont reversées en totalité à la Fondation

Autres produits divers de gestion courante : les subventions APP à recevoir pour des projets 2020 et des versements divers des personnels

Les financements de l'Etat

Subventions bourses scolaires AEFE

- Chiffre transmis par l'AEFE : 60 222 209 pesos (981 622 € en 2020 contre 1 008 581 en 2019)

Pour le bureau de l'**IEN** qui est depuis 2018 intégré au budget Mermoz et non plus dans la mutualisation une subvention qui est maintenue à 56 000 € (charges salariales, fonctionnement et location bureau (dont CPAIEN) et missions)

Déconcentration des voyages

30 286 € (gestion des voyages expatriés : congés administratifs - fin de mission – appel pour ordre)

DEPENSES

Enveloppe personnel

Estimation d'une revalorisation de 50% des salaires locaux y compris le GVT en fonction des décisions transmises par les paritarias de la ville de Buenos Aires.

EDU 112 - La masse salariale pour les personnels de droits local augmente de 50%.

Tableau des emplois de 124 ETPT. Le plafond de 122 ETPT était atteint en 2019.

Enveloppe fonctionnement

Excellence éducative (EDU 1)

Cette enveloppe représente 30% de l'enveloppe de fonctionnement et augmente de 69% par rapport à 2019.

Elle comprend notamment les dépenses pédagogiques, les transports et voyages scolaires d'élèves, la restauration élèves, l'infirmerie et la formation continue.

Accompagner et faire vivre le réseau (RES 2)

Destination en hausse de 25%.

Relève en quasi-totalité de l'AEFE. Les chiffres sont communiqués par l'AEFE.

- Concerne la PRR – RES 221 – qui augmente de 34% en AR\$ pour un nombre équivalent de 35 résidents. Le taux de remontée de 48% est maintenu pour 2020.
- Mais aussi les bourses scolaires, la participation aux HSE/HSA et IJE, la PFC qui redescend à son niveau initial de 6%, la participation à la dématérialisation du bac, les dépenses du bureau de l'IEN et ses propres missions
- RES 261 Promotion et communication : Chiffres propres à l'établissement : en baisse puisqu'un complément avait été apporté spécifiquement pour le 50^{ème} anniversaire de l'établissement.

MODERNISATION et IMMOBILIER (SUP3)

Une destination globalement en hausse de 62%. (Entretien des bâtiments, viabilisation, contrats, fournitures ...)

Des contrats renégociés chaque année pour limiter les augmentations.

Enveloppe investissement

L'enveloppe qui augmente le plus pour répondre prioritairement aux besoins pédagogiques : 137% (équipement de 2 classes mobiles, achats de tablettes en anglais, EPS et au primaire ...)

Solde budgétaire / résultat comptable

Un solde budgétaire nul

Une trésorerie finale de 17 743 796 AR\$

Un FDR de 10 millions, très faible et qui ne garantit pas le paiement des salaires d'un seul mois.

Mutualisation

Un budget en équilibre grâce aux subventions de fonctionnement de l'AEFE.

La zone Amlasud avec ces 16 établissements est une zone structurellement déficitaire.

Les déplacements sont onéreux.

Par ailleurs, le domaine d'intervention de la mutualisation est chaque année plus ample. En 2020, outre la gestion de la FC, les missions des EEMCP2, EMFE, CPAIEN, les stages AEFE-MENJ, les inscriptions des enseignants au CNED, la participation à l'orchestre des lycées français du monde, la dématérialisation du bac et du brevet en 2020, les APO et APP (ambassadeur en herbe), la mutualisation gèrera également la ligue UNSS pour la zone.

Le budget de la mutualisation augmente de 51%. Il est présenté en équilibre \$: 63 339 632 AR\$, soit 1 032 436 €.

Une subvention de l'AEFE d'un minimum de 300 000 € est attendue pour 2020, soit 36% des recettes.

Les recettes propres augmentent de 59% mais ne suffisent pas pour diminuer la participation de l'Agence.

Point 3) Règlement intérieur Secondaire (quelques modifications).

Le CPE, Thierry Fabiano, explique que le règlement intérieur de l'école secondaire ne fera plus mention au « Carnet de Correspondance » puisqu'il sera définitivement remplacé par le logiciel « Pronote ».

Absences : Intervention de la Provisure-Adjointe, Maria Paz Gonzalez Subero, sur la question de **Alumnos federados**: Les absences pour la préparation et la participation dans des championnats argentins ou internationaux des élèves sportifs fédérés qui intègrent une sélection régionale (représentant la ville) ou nationale (représentant le pays) seront recevables, en accord avec la loi 5823-2017-LGCABA. Cette loi n'est pas applicable aux élèves sportifs fédérés représentant un club ou une entité sportive. Cette information sera incluse au règlement intérieur.

Les régimes de sortie : Seuls les élèves du lycée amenés à quitter l'établissement en dehors des horaires habituels de leur emploi du temps pourront le faire, sur présentation à la vie scolaire d'une autorisation expresse de leurs parents. Les parents doivent faire une lettre manuscrite et l'adresser au CPE. L'élève doit présenter la lettre manuscrite au CPE qui y apposera son visa pour permettre à l'élève de quitter l'établissement.

Livres empruntés au CDI : En cas de dégradation, de perte ou de non restitution d'un livre emprunté au CDI l'élève et la famille s'engage à le remplacer par le même exemplaire. Dans le cas contraire, une somme forfaitaire de 15 euros (perçue en AR\$ au taux de chancellerie adéquat), destinée à l'achat du livre, sera ajoutée à la facture mensuelle avant la fin de l'année scolaire. Cette proposition est contestée par les représentants des parents. Ils demandent de clarifier comment la famille sera informée du retard ou de la non-restitution du livre et de préciser un délai de restitution avant d'appliquer la pénalité. Le Proviseur est d'accord pour améliorer la rédaction de cette clause.

Point 4) Bilan de la vie scolaire.

Point sur l'activité du CVL (le Conseil de la Vie Lycéenne). L'élève de Terminale Azul Molnar, vice-présidente du CVL explique que 2019 a été une bonne année pour mettre en valeur les activités du CVL. Différents projets importants ont été menés : la finalisation des deux maisons commencées en 2017 grâce à la récolte de fonds au cours d'une matinée organisée par le CVL pour les élèves de collège. L'organisation du Francoz, un véritable succès mais aussi la journée de l'écologie qui a été très réussie. Mme Borthaburu demande combien de réunions officielles fixe l'AEFE et combien le CVL en a réalisé cette année. L'AEFE prévoit 3 réunions annuelles. Cette année le CVL s'est réuni une seule fois avec tous les membres mais ils ont eu 5 réunions entre élèves, Proviseur-Adjoint Jean-François Lagu, et CPE.

Le CPE ajoute que depuis la rentrée 2015, les délégués avec le CVL ont bénéficié d'une formation dispensée sur l'année (livret du délégué) et axée principalement sur la communication, la prise de parole et le rôle des délégués dans la vie de la classe, de l'établissement et des instances de l'établissement (conseil de classe). Le CVL a particulièrement été sensibilisé dans le cadre de notre projet d'établissement sur l'axe N°4 le BIEN VIVRE au lycée. Il est important que les élèves s'investissent sur des projets citoyens au cours de leurs parcours scolaires. Les élus du CVL ont été le relais de plusieurs actions auprès de leurs camarades et ont eu un réel rôle d'impulsion positif. Nous croyons à l'entraide entre les élèves. Nous avons eu des témoignages incroyables des élèves qui ont bénéficié de ces actions. Grâce à ces projets les élèves ont une autre vision de l'École, plus accueillante :

- Prévention aux Harcèlements (animatrice Valeria Loffi).
- Organisation d'une journée sur le thème de l'écologie (animateur Thierry Fabiano).
- Recyclage du papier (animateur Mario Sarmiento).
- Accueil des nouveaux élèves (animateur Thierry Fabiano).
- Aides aux devoirs... (animateurs Manuela Catañeda et Pierre Marquille)

Il nous reste encore beaucoup à faire pour mettre en place d'autres actions : prévention des conduites à risque ; mise en place de la Méditation et de la relaxation pour aider les élèves à mieux se préparer aux évaluations (Stress à l'école) ; la sexualité...

Le Proviseur félicite le CVL et annonce la mise en place du projet inter CVL Amlasud en 2020 sous la direction de M. Lagu Proviseur-adjoint de Buenos Aires, du Proviseur et Proviseur-adjoint de Santiago du Chili afin d'encadrer les différents projets.

L'année scolaire 2019 a été marquée par un taux d'absentéisme identique à l'année scolaire 2018 : 6% (absences justifiées, non justifiées et tous motifs confondus). Il était de 6,5% en 2017.

Depuis quatre ans (de 2016 à 2019), nous avons deux moments marqués :

- 1- Les familles autorisent leurs enfants à s'absenter pour le Festival "Loollapalooza" où nous avons eu plus de 18% d'absentéisme durant ces deux jours.
- 2- Les Anticipations des départs et les retours des voyages des familles pendant la période des vacances de notre calendrier scolaire. Nous avons eu pour ces périodes 19% d'absentéisme.

Tableau1 : Taux établissement évolution de l'absentéisme, année scolaire

2014	2015	2016	2017	2018	2019
8%	7%	6,5%	6,5%	6%	6%

A noter :

- Chaque absence est signalée aux parents par téléphone ou par mail par le service de la vie scolaire. Il est parfois difficile de connaître les motifs de certaines absences car les familles ne communiquent pas avec le lycée et donc les élèves ne passent pas systématiquement par la vie scolaire. Depuis maintenant trois ans nous avons mis en place une procédure. Les assistants d'éducation vont chercher les élèves qui n'ont pas régularisé afin qu'il puisse justifier le motif de leurs absences. Ensuite seulement ils sont acceptés en cours.

3- Retards :

Les arrivés en retard des élèves ont été en baisse pour l'année scolaire 2018. Cette année nous avons une augmentation des retards nous sommes passés de 2865 à 3478 soit une augmentation de 613 retards. En conséquence les mises en retenues ont été significatives cette année (255) soit plus de 57 retenues que l'année 2018 (198).

Pour l'année scolaire 2020 nous mettrons en place le même protocole que celui des absences afin que les que les familles régulariseront l'arrivé en retard de son enfant (voir procédure de justification des absences).

Tableau 2 : Nombre des retards sur l'année scolaire

Année 2015	Année2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019
3718	3670	3460	2865	3478

Passages à l'infirmierie

Pour l'année 2019 nous avons une baisse significative des passages au service de l'infirmierie, moins de 469 passages. Pour cette année scolaire nous avons eu 1129 passages au service de l'infirmierie. Le travail de prévention depuis plusieurs années du service de santé commence à être positif.

Tableau 3 : Nombre de passage au service de l'infirmierie

Année 2015	Année2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019
1998	2287	2010	1598	1129

Conclusion

Sur ce bilan de l'année scolaire 2019 :

- Un taux absentéisme identique à l'année 2019 **6%** ;
- Des arrivées retards en augmentation plus 613,
- Des passages au service de l'infirmierie **en baisse : moins de 469.**

Point 5) Mobilité AEFÉ.

ADN-AEFE 2019 et 2020

Pour l'échange en 2019, 12 élèves sont partis : 5 à Porto, 5 à Valence et 2 à Sydney.

Pour 2020, nous utiliserons désormais la plateforme ADN-AEFE qui associe automatiquement les binômes, après une sélection des candidats.

Le chronogramme est le suivant :

- la direction est passée informer les classes de 3ème la semaine du 2 décembre.
- les parents ont été destinataires d'un mél à la même semaine. Les parents intéressés seront reçus le 10 décembre pour une réunion d'information en salle 118 à 8h45.
- la date limite des candidatures des élèves est fixée au 10 décembre au secrétariat du proviseur.
- le 11 décembre se réunira une commission de sélection des candidats composée de la direction, de la vie scolaire et des professeurs principaux de troisième qui étudieront chaque candidature en fonction des critères académiques, du comportement, du degré d'autonomie de chaque élève, du nombre de places disponibles. A l'issue de cette commission, les parents des candidats retenus seront informés par mél de la sélection de leur enfant.
- nous ouvrirons alors dans AGORA le formulaire de candidature aux élèves sélectionnés afin qu'ils puissent candidater. Leurs parents devront aussi créer un compte AGORA. Une fois le formulaire de candidature renseigné par l'élève et les parents, il sera validé par la direction afin que le candidat puisse participer à l'affectation automatique des binômes.
- les parents seront ensuite informés au fur et à mesure des procédures à effectuer.
- l'échange se tiendra entre mars et juin 2020.

Point 6) PFCP 2020.

Le plan de formation continue. Un grand pourcentage de professeurs locaux ou résidents du lycée vont partir en 2020 en formation dans la région, 96 demandes de tous les personnels ont été effectuées et 32 ont été sélectionnées par la Cellule de Formation Continue.

Les représentants des parents sont très satisfaits du fait que les professeurs suivent des formations continues, cependant le sachant avec anticipation, ils considèrent qu'un remplacement du professeur concerné doit être effectué. Le proviseur est d'accord pour effectuer au mieux ces remplacements dans la mesure du possible.

Point 7) Bilan des voyages scolaires (Paris –Alpes -San Juan – Puerto Madryn) Projets de voyage 2020 ?

Le Directeur du Primaire, Jean-Marc Ferrer explique que le voyage à Puerto Madryn s'est bien passé. Ils ont voyagé avec la même agence en 2017, Fase 2, avec les mêmes outils de communication entre accompagnateurs et parents, le Kidiz, et le même hôtel, réservé exclusivement pour le groupe de 94 élèves. Ils ont organisé des activités croisées par groupes pour éviter que les 94 enfants se retrouvent tous au même endroit au même moment. Des parents présents à la réunion dont les enfants ont voyagé témoignent du succès de ce voyage. M. Mateos représentant de Fraternité dit que tous les parents sont contents. M. Bouchard, Consul Général de France, félicite le Directeur et son équipe pour l'énorme travail réalisé. C'est beaucoup de responsabilité pour les adultes mais une expérience formidable pour les enfants.

4 élèves n'ont pas voyagé pour différentes raisons, non économiques, mais ont été scolarisés en CM1 sur cette période.

Projets voyages 2020 : Pour CM2 il est encore tôt pour décider. L'équipe d'enseignants va être modifiée. Ce sont eux qui décident et proposent en premier et ensuite il faut que les parents acceptent.

Une fois de plus le Proviseur souligne que ce sont les enseignants qui proposent les voyages, il n'y a pas une obligation de l'établissement de les proposer, ni de les accepter.

Pour les classes de 1^{ère}, la décision n'est pas encore prise car là aussi la décision repose d'abord sur les professeurs qui présentent un projet. En 2020, avec le nouveau BAC il y a pour l'instant beaucoup d'incertitude. Deux projets ont été présentés à la direction : un voyage à Paris pour les 3 classes de 1^{ère} dont les professeurs principaux sont responsables de ce voyage (Littérature Française, Historia Argentina et Histoire-géographie) et un voyage à San Francisco pour les 2 autres classes, qui auront comme professeurs principaux les responsables de ce voyage (Anglais et Littérature Espagnole). Ce dernier sera centré sur les liens des deux cultures, espagnole et américaine, en Californie.

Réaction des parents : Mme. Borthaburu et Mme. Bertora ont souligné l'importance du fait que toutes les classes aient la possibilité de participer d'un projet de voyage. La direction est d'accord sur ce point.

Point 8) Points divers

Le Proviseur informe que 2 jours fériés ont été ajoutés au calendrier 2020 : le 23/3 et le 7/12 qui ont été déclarés ponts touristiques après la validation et publication de notre calendrier scolaire.

Le Proviseur souhaite tenir pour acquis dans ce Conseil d'Etablissement, une décision sur la question du 11 septembre, « Día del Maestro » : si le 11/9 tombe un jour de classe il sera chômé pour tout l'établissement. S'il tombe un samedi ou un dimanche alors ce sera le 21/9, jour de l'Etudiant, qui deviendra chômé. Discussion sur l'agenda éducatif. Les 2 représentants de la FSU souhaitent que la disposition de la DGEGP soit respectée et les professeurs du secondaire aient le 11/9 et le 21/9 chômés si l'agenda éducatif de l'année le prévoit. La Direction souhaite définir le 11/9 comme unique journée chômée pour tout l'établissement. Cette dernière proposition est portée au vote des membres présents. Votes : sur 20 droits au vote, 18 pour et 2 Contres (0 abstention). Cela permettra à tous les personnels de l'établissement de pouvoir « bénéficier d'un jour de congé sûr », chaque année.

Les représentants des OS interviennent pour dire que d'après eux la circulaire 1314 du 20 juillet 2018.

Cette circulaire indique :

"IV- A (...) chaque établissement élabore une proposition de calendrier scolaire, adoptée par le conseil d'établissement..."

IV-B le document (...) est transmis (...) à l'IEN en charge de la zone géographique, qui contrôle la conformité du calendrier scolaire. En cas d'ajustement nécessaire, le nouveau calendrier devra à nouveau être adopté par le conseil d'établissement (...)"

Les représentants des OS s'étonnent que malgré l'adoption d'un calendrier 2020 par un vote majoritaire lors CE du 20 mai, un autre calendrier ait été finalement annoncé, après avoir été validé par l'AEFE, sans avoir été de nouveau soumis à l'approbation du CE. Le proviseur précise que cette circulaire n'est jamais arrivée dans l'établissement et que donc il a été procédé comme les autres années. Lors du CE du 20 mai, ne trouvant pas un consensus sur une version du calendrier 2020, le proviseur a recueilli l'avis du conseil par le vote. 15 personnes ont exprimé leur avis pour une version (celle des OS) et 7 ont exprimé leur avis pour une autre version. Ces deux avis ont été alors envoyés à l'IEN, qui a choisi une version, qui n'est pas celle qui a obtenu le plus de voix, car elle n'est pas harmonisée avec le collège de Martinez (autre établissement de BA) et, de surcroît, présente un important inconvénient : les personnels de l'Administration et de Maintenance doivent être en poste une semaine avant le début des cours. Tel qu'il a été expliqué par la Direction dans la réunion du 20/05/2019 (voir PV du CE du 20.05.2019), si la rentrée des élèves s'effectuait le jeudi 27/2, les personnels de direction, administratif et de maintenance devraient reprendre le jeudi 20/02 mais comme les lundi 24/02 et mardi 25/02 sont des jours fériés en Argentine pour Carnaval, cela ne laisserait que 3 jours pour la préparation de la rentrée, ce qui est clairement insuffisant.

Le COCAC a, lui aussi, opté pour cette version qui a été transmise à l'AEFE et qui l'a validée.

La publication du calendrier 2020 s'est effectuée fin juin. Lors du CE du 20 août, cette version a été notifiée.

Le proviseur s'étonne que ce point soit mis en avant lors du dernier CE de l'année. Les parents et les personnels ont déjà pris leurs dispositions pour l'année 2020. Il précise qu'une nouvelle circulaire qui va organiser le calendrier 2021 est déjà arrivée. Elle sera bien évidemment utilisée pour donner notre avis sur le prochain calendrier.

Questions des représentants des parents :

Fraternité :

1) situation d'un élève de 5^{ème} : Demande de reconsidération de sa situation. Réponse : Ce point n'est pas à traiter en CE, il a été vu lors la commission d'attribution d'une aide exceptionnelle.

2) Possibilité d'utilisation de plate-forme digitale contre le "bullying " ? Réponse : M. Perel doit revoir la direction à la rentrée du mois de février pour bien expliciter l'intérêt de cette plateforme.

3) SONDAGE -Bullying Fraternité-Mermoz. Réponse : Cette enquête sera présentée la semaine suivante par les personnes qui ont travaillé sur ce thème.

4) Projection 2020 relative aux dates importantes de l'histoire Argentine. Comment seront-elles abordées ? En classe et dans l'établissement. M. Perel souhaite que soit évoqué la date du 24 mars « Día de la Memoria » selon la loi en vigueur N° 25633. M. Perel a envoyé la normative <https://www.argentina.gob.ar/normativa/nacional/ley-25633-77081/texto>

La Directrice du Primaire et la Provisure-adjointe côté argentin, expliquent que pendant la semaine du 24 mars les professeurs des matières concernées par l'histoire argentine font des activités liées à la mémoire.

5) Asociación Deportiva Liceo : A quelle étape en sommes-nous ? Réponse : Elle a été officiellement créée le 22 octobre. Il faut maintenant la faire vivre

Amicale :

1) Régime d'absences Bachillerato argentino. Réponse : Nous sommes en train de dresser un bilan sur le fonctionnement du système qui a été présenté à la DGEGP en 2015 et nous réfléchissons à deux changements possibles : - augmenter le nombre d'absences possibles pour les cas de maladies prolongées. - calculer le pourcentage d'absences sur le nombre de cours programmés et non sur le nombre de cours effectifs. Ces changements seront proposés à notre inspectrice de la DGEGP prochainement.

2) Absence des professeurs. Réponse : Au primaire les enseignants absents sont systématiquement remplacés. En revanche au secondaire il n'est pas toujours évident de pouvoir le faire. A moins que deux professeurs de la même matière arrivent à s'arranger pour faire un échange d'horaire. Encore une fois le proviseur précise que la formation des personnels d'un établissement à l'étranger est une des priorités de l'AEFE.

3) Livres numériques en 2^e et 1^{ère} Réponse : Il ne s'agit pas comme cela a été évoqué dans le contenu de la question d'un passage au numérique. Il s'agit d'un choix pédagogique de certaines équipes, dont les sciences notamment, de faire procéder à l'achat d'un livre numérique, bien moins cher que le support papier qui coûte environ 30 euros. Les professeurs utiliseront leur manuel numérique en classe et disposent d'ordinateurs dans les salles de TP, notamment. L'avantage de ce manuel est qu'il contient des extensions numériques, notamment des vidéos qui sont de précieux outils pour les élèves.

4) Base de datos : Réponse : Les associations demandent les courriels des familles qui ont donné leur autorisation. Oui, les courriels des familles qui ainsi l'autorisent seront transmis aux deux associations à la rentrée mais il faut d'abord voir comment ajuster la question de protection des données conforme au RGPD.

5) Ateliers de prévention (drogues, alcool, etc) Réponse : Le CPE et la proviseur-adjointe expliquent que l'Association ADOS est intervenue auprès des élèves de 2^{nde}. Les parents disent que pour les élèves de 2^{nde} c'est déjà trop tard, qu'il faut commencer plus tôt, avec les élèves de collège, voire dès la 6^{ème}. Le Proviseur est d'accord, problème pour faire participer des intervenants privés car c'est cher.

6) Examens d'anglais, suspension en 2020 Réponse : Ce sujet sera traité à Paris entre le 16 et 20/12

Le Proviseur clôture la séance à 20h23 et remercie l'intervention des membres du Conseil d'Établissement.


M. Joachim DE SOUSA
Proviseur


Mme Belén SIRIMARCO
Secrétaire


Mme. Martina BORTHABURU
Secrétaire adjointe